

SOTTEVILLE



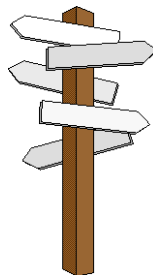
BULLETIN COMMUNAL DE 2011 à 2012



Bulletin réalisé par la municipalité avec le concours des associations, des écoles, de la garderie, de la paroisse, les maintenant grands élèves de Sotteville. Merci à tous.

Crédit photo : les membres des associations, B. Sanson, M. Le Coutour

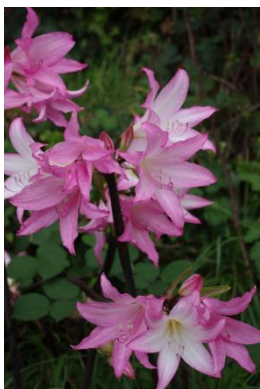
sommaire



- 1- le mot du maire
- 2- l'état civil
- 3- au fil des conseils municipaux...rétrospectives 2011
 - budget
 - travaux
 - attributions subventions
 - convention
 - indemnité gardiennage
 - politique sociale
 - achat nouveau matériel
 - réforme des collectivités territoriales
 - sécurité routière
 - urbanisme
 - les maisons fleuries
 - la commune à l'honneur
- 4- pèle mêle photo repas des anciens
- 5- la vie des associations
 - la bibliothèque à l'honneur
 - l'association de loisirs
 - A vos chaussures !!
 - le club de la joie de vivre
 - l'amicale des anciens combattants
 - la société de chasse
- 6- les communautés religieuses
 - le mot de la paroisse
- 7- petits et grands
- 8- vivre en bons termes avec ses voisins
- 9- informations pratiques

LE MOT DU MAIRE

Encore une fois, la nouvelle année nous amène à réaliser ce bulletin qui nous permet de donner à tous des nouvelles de la commune.



2011 a été une année d'anniversaires pour Sotteville : anniversaire de la création de la bibliothèque communale, ouverte à tous et remarquablement animée par des bénévoles ... depuis 20 ans !

Un autre anniversaire à signaler aussi, celui de l'échange scolaire qui a eu lieu il y a 50 ans, oui, 50 ans ! entre les écoliers de Sotteville et ceux de Ste Agnès dans les Alpes. L'amitié a tenu le coup, s'est renforcée et après la visite en mai des anciens écoliers de Ste Agnès, ce sera le retour de ceux de Sotteville qui iront dans les Alpes au printemps 2012.

Vous trouverez aussi dans ce bulletin un bilan et des projets des différentes associations de la commune, un tableau des finances, des renseignements utiles, des prévisions sur les règles à suivre pour vivre en bonne intelligence entre voisins et un plan des boucles de randonnée balisées par les conseillers municipaux pour vos randonnées familiales (6 à 9 km).

Pour ce qui est de 2012, nous espérons comme vous que nous verrons les premiers travaux de la construction du groupe scolaire du RPI, ce qui nous permettra de prévoir avec plus de certitude nos travaux à venir et nous essayerons en argumentant avec les services du Conseil Général de garder une quantité raisonnable d'arrêts de bus pour le ramassage scolaire du collège, la vraie sécurité n'étant pas de faire des kilomètres sur le bord d'une route très dangereuse comme la D56 ou d'obliger tous les parents à prendre leur voiture ! Toujours pour améliorer la sécurité, des petits gilets fluo sont à votre disposition à la mairie aux jours et heures d'ouverture : tous les conducteurs savent combien cela peut être utile !

2012 ... tout le monde s'inquiète de l'avenir ; ce qui est sûr c'est que ce ne sera pas une année tranquille !

Cependant sans croire toutes sortes de prophéties mayas ou financières qui annoncent force catastrophes, pourquoi ne pas adopter plutôt l'horoscope chinois aux yeux duquel 2012, année du dragon, sera pleine de prospérité et de réalisations ?....

C'est, en tout cas, ce que nous souhaitons de tout cœur pour vous, votre famille et tous ceux qui vous sont chers.

Le Maire.
Laure de Larturière

ETAT CIVIL ANNEE 2011

Naissances hors commune

- BADUEL Marius, né le 25 mai 2011 à Cherbourg-Octeville
- BOULIGNY Melvine, né le 02 mai 2011 à Cherbourg-Octeville
- DESFAUDAIS Oscar, né le 17 août 2011 à Cherbourg-Octeville
- FLEURY Donovan, né le 03 juin 2011 à Cherbourg-Octeville
- HANNOT Marius, né le 05 juin 2011 à Cherbourg-Octeville
- MOREL Emmy, née le 05 juillet 2011 à Cherbourg-Octeville
- NOYAL Amaury, né le 01 janvier 2011 à Cherbourg-Octeville
- OZOUF Elouan, né le 07 mai 2011 à Cherbourg-Octeville
- SADOT Maëlys, née le 21 janvier 2011 à Cherbourg-Octeville

Mariages

- ACH Jean et DUBUC Frédérique, mariés le 18 juin 2011
- TOGBA Dan-Bleudy et CAPELLE Céline, mariés le 29 octobre 2011

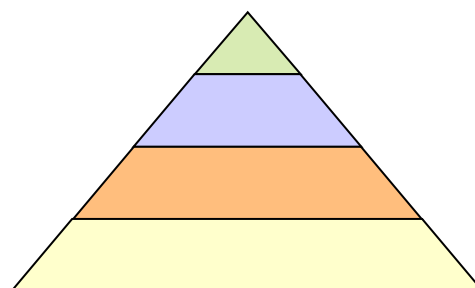
Décès : 0

Transcriptions de décès : 0

PERMIS DE CONSTRUIRE

2 permis de construire ont été délivrés en 2011

- Une maison d'habitation au hameau de la lande
- La construction d'un groupe scolaire



Au fil des conseils municipaux...rétrospective 2011



◆ *Budget*

Le compte administratif de l'exercice 2010 faisant apparaître un excédent de fonctionnement de 142 224,39 euros, le conseil municipal a décidé de l'affecter dans son budget primitif 2011 en réserve d'investissement pour 32 387,01 euros et en report de fonctionnement pour 109 837, 38 euros.

La section d'investissement s'équilibrait en dépenses et recettes à la somme de 333 316,38 euros ; en section de fonctionnement les dépenses et recettes s'élevaient à la somme de 215 738,01 euros.

Pour l'année 2011 le conseil municipal a voté le maintien des taux d'imposition; le produit des contributions directes attendues était de 58 097 euros.

La commune a contracté un emprunt de 50 000 euros pour l'aménagement de la future garderie.

Une convention avec EDF a été signée le 10.06.11 visant une prise en charge par EDF des intérêts de cet emprunt.

◆ *Travaux*

Un abri bus a été posé au Taillis pour un montant de 1 790 euros par l'entreprise Marc Groult.

Un nouveau compteur horloge a été mis en place par les établissements Biard Roy permettant le fonctionnement et la programmation de la sonnerie de la cloche de l'église pour un montant de 1 261,78 euros.

De nouveaux radiateurs ont été posés dans la garderie et dans la bibliothèque pour un montant de 607.50 euros.

A la suite d'infiltrations d'eau la réfection de la cheminée et du pignon de la salle communale a été décidée. Les travaux de bardage et d'isolation ont été effectués par l'entreprise Gosselin pour un montant de 3 390.63 euros.

Des travaux de voirie importants ont été effectués dans la chasse Douesnard pour un montant de 6 131,99 euros.


Les travaux de débroussaillage le long des chemins communaux (pour 3, 5 Km de routes et 20 heures 30 d'éparage dans les chasses) ont été confiés à l'entreprise Mabire pour un montant de 2 200 euros.

◆ *Attribution subventions*

Le conseil municipal octroie chaque année des subventions aux associations communales et à la faible hauteur de ses moyens à différentes associations caritatives : ATD Quart monde, Croix Rouge Française, Secours Populaire etc... de même qu'à certaines associations dont il partage les objectifs.

Sotteville soutient ainsi l'association des croqueurs de pommes qui s'attache à la préservation des différentes variétés de pommes. Nous vous invitons à aller visiter le verger de l'association à Saint Fromont et à découvrir leurs activités. Sotteville y parraine un pommier !!!



 Face à la tragédie vécue par le Japon au printemps 2011 (tremblement de terre, tsunami et accident nucléaire) le conseil municipal s'est demandé comment témoigner notre solidarité à l'égard des victimes. Soutenant depuis de nombreuses années le travail du laboratoire indépendant de contrôle de la radioactivité dans l'ouest (ACRO, www.acro.eu.org), versement annuel d'une subvention de 100 euros) le conseil municipal a décidé du versement d'une subvention exceptionnelle de 50 euros dans le cadre de la souscription ouverte par l'association pour le financement et l'installation d'un laboratoire indépendant au Japon.

◆ **Convention**

Une convention a été passée avec le CAUE (Conseil de l'Architecture de l'Urbanisme et de l'Environnement) pour qu'il devienne maître d'œuvre des travaux de transformation des locaux de l'école maternelle actuelle.

◆ **Indemnité gardiennage**

Le conseil municipal a décidé de maintenir l'indemnité allouée à l'Abbé HAUPAIS pour le gardiennage de l'église à la somme de 130,80 euros annuel. Cette indemnité a été instituée par la loi de séparation de 1905.

◆ **Politique sociale**

Le conseil municipal a reconduit sa participation au dispositif FSL initié par le Conseil Général ("fonds de solidarité logement" qui facilite l'accès ou le maintien des personnes dans leur logement) à raison de 0.60 € /hbt soit 248,40 euros pour Sotteville.

Pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle, responsabiliser les jeunes de 18 à 25 ans, les aider à acquérir une autonomie, le conseil municipal a reconduit sa participation au dispositif FAJ (fonds d'aide aux jeunes) à raison de 0.23 €/hbts soit 95.22 euros.

Le budget du CCAS de Sotteville a été porté en 2011 à un montant de 2500 euros. Le CCAS a été sollicité 4 fois au cours de l'année pour des aides financières et alimentaires auprès de familles en difficulté.

◆ **Achat nouveau matériel**

La commune a fait l'acquisition d'un taille haie pour un montant de 607,50 euros.

Egalement a été renouvelé l'équipement informatique de la mairie pour un montant de 1502,50 € auprès de la société TR Services.

◆ **Réforme des collectivités territoriales**

Dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales (loi n°2010.1563 du 16.12.10) le schéma de coopération intercommunale a été élaboré par le préfet et présenté à la commission départementale de coopération intercommunale (il s'agissait de la question du regroupement des communes et intercommunalités).

Ce projet a été adressé pour avis aux conseils municipaux. Le conseil municipal de Sotteville devant le manque de clarté des propositions s'est abstenu.

◆ *Sécurité routière*

Le conseil municipal a saisi par courrier le Conseil Général pour qu'un dispositif soit mis en place pour ralentir les voitures dans le hameau Salley où les habitants s'inquiètent de leur sécurité (en particulier de celle de leurs enfants nombreux aux abords de la route).

Ce courrier a aussi alerté le Conseil Général sur la vitesse excessive des voitures traversant le hameau de la Lande. Il a été décidé la pose de compteurs de vitesse et de fréquentation dans ces deux villages pour déterminer quelles mesures prendre.

◆ *Urbanisme*

Considérant que la taxe d'aménagement n'est pas instituée de plein droit dans les communes à carte communale le conseil municipal a décidé d'instituer une taxe d'aménagement sur le territoire communal et d'en fixer le taux à 3% sur l'ensemble de la commune.

Cette taxe est transférée à la communauté de communes compétente pour la réalisation des équipements publics d'infrastructures.

◆ *Divers*

Avec l'envie de multiplier les moments de rencontre et de convivialité dans la commune la municipalité a proposé le 22 mai 2011 une balade suivie d'un apéro offert et d'une invitation à un pique nique sur le terrain communal. 50 personnes ont suivi. Une autre promenade a eu lieu en octobre avec 76 participants. Le succès et la satisfaction de tous nous inviteront à renouveler la proposition.

La commune a participé à un concours de maisons fleuries en partenariat avec les communes de Grosville et de Flamanville.

◆ *La commune à l'honneur*

A l'initiative du réseau national « Elles aussi » les Mariannes de la parité ont été décernées



pour la première fois dans la Manche. 12 villes et 3 intercommunalités ont été distinguées pour la présence d'élus des 2 sexes dans leurs instances dirigeantes. La commune de Sotteville avec un conseil municipal élu de 6 hommes et 5 femmes a été distinguée. Il reste pourtant du chemin...sur les 183 communes de plus de 100 habitants ayant répondu au questionnaire seulement 18% ont une femme maire !!

Le repas des anciens : une journée de convivialité autour du four de la ferme de Bunehou



BIBLIOTHEQUE

déjà 20 ans!

1991



Notre bibliothèque a vu le jour à la suite d'un concours de circonstances : la Mutualité Sociale Agricole en a parlé dans le cadre du Plan Local pour l'Enfance, la municipalité et les Sottevillais en ont eu envie et douze bénévoles étaient prêtes à prendre l'affaire en main. La commune a mis les locaux à disposition en les aménageant, le Conseil Général a prêté du mobilier. Les bénévoles ont suivi une formation à la Bibliothèque de Prêt de la Manche qui a mis en place un fonds de 500 livres s'ajoutant à ceux achetés avec diverses subventions. Les 3 premières années nous avons pu bénéficier d'aides pour réaliser des animations et faire venir des auteurs dont Yves Pinguilly.



Photo prise en 1991 dans l'espace lecture du 1^{er} étage, vous reconnaissez vous ?

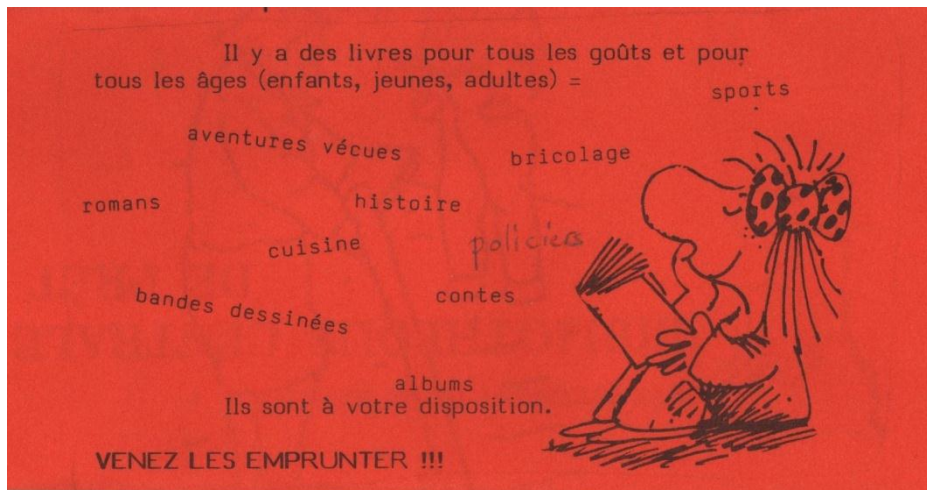
Actuellement une fois par mois, le mercredi après-midi, Agnès conte des histoires aux enfants de 3 à 10 ans, cette animation est gratuite. Les enfants de la garderie viennent 1 heure le mardi soir tous les quinze jours.

2011



Simonenotre fidèle et grande lectrice depuis 20 ans,
Elle lit au moins 5 livres par mois à 90 ans !

Evelyne, Marylise, Laure, Jeanne, Agnès, Béatrice, Hélène, Monique, Sylvie et Marie-Thérèse vous accueillent à la bibliothèque.



Le bibliobus de la BDP vient 2 fois par an pour échanger environ 300 livres et la navette passe tous les mois apporter les livres que nous avons commandés.

Nous avons réussi jusqu'à ce jour à maintenir l'activité de notre bibliothèque, à en faire un lieu agréable de rencontre et d'échanges où chacun trouve son bonheur suivant ses goûts ; 1700 livres sont à votre disposition, vous pouvez venir voir sans engagement.

Nous vous accueillons aux horaires suivants :

le mercredi de 15 h 30 à 17h

le samedi de 10 h 30 à 12h

cotisations annuelles : adultes : 5,50 euros

enfants jusqu'à 16 ans : 1,50 euro

Association de Loisirs de SOTTEVILLE

Réunion du 14 Octobre 2011.

PARTICIPANTS

Participants présents :

Mme MOSRIN Valérie	Présidente
Mr BRISSET Florian	Vice-président
Mme LEGOUESMIER Micheline	Trésorière
Mr FERREY Sylvain	Secrétaire
Mme DE LARTURIERE Laure	Membre
Mr ROULLAND Arnaud	Membre
Mr LECARPENTIER Mickaël	Membre

Participants absents :

Mr BRISSET Didier	Membre
Mr DESPREZ René	Membre
Mr LEGOUESMIER Julien	Membre

Participants non membre :

Mme LECOUTURIER Ingrid

Bilan des activités réalisées en 2010 – 2011

- **Le 18 décembre 2010** : Pour le NOËL des enfants, diffusion d'un dessin animé avant le goûter et la distribution des cadeaux par le Père Noël.
- **Le 5 mars 2011** : Soirée couscous à la salle des fêtes de BENOITVILLE, 30 participants ont répondu présent.
- **Le 9 avril 2011** : LOTO à la salle communale de SOTTEVILLE, environ une soixantaine de participants.
- **Le 11 juin 2011** : Sortie au parc zoologique CERZA à Lisieux dans le Calvados, 53 participants.
- **Le 3 juillet 2011** : Méchoui sur le terrain communal de SOTTEVILLE, une centaine de participants.

Election du nouveau bureau pour l'année 2011 – 2012

Nouveau bureau de l'association :

Mme MOSRIN Valérie	Présidente
Mr BRISSET Florian	Vice-président
Mme LEGOUESMIER Micheline	Trésorière
Mr FERREY Sylvain	Secrétaire
Mme DE LARTURIERE Laure	Membre
Mr ROULLAND Arnaud	Membre
Mr DESPREZ René	Membre
Mr CARON Mickaël	Nouveau Membre
Mme LECOUTURIER Ingrid	Nouveau Membre

Membre sortants :

Mr BRISSET Didier
Mme LEGOUESMIER Julien
Mr LECARPENTIER Mickaël
Mr LETABLIER Auguste



Activités prévues en 2012

Le 10 décembre 2011 : Décoration de la commune de SOTTEVILLE pour les fêtes de NOËL

Du 13 au 21 janvier 2012 : Départ pour une semaine de vacances au sport d'hiver dans la station "LES KARELLIS"
Station de montagne - Alpes/Savoie - Altitude 1600/2500 m

Le 4 Février 2012 : Organisation d'une soirée « bourguignon », à la salle des fêtes de Benoistville.

Le 31 Mars 2012 : Organisation d'un LOTO dans la salle Nicolle des PIEUX pouvant accueillir environ 500 personnes.

Le 24 Juin 2012 : Organisation d'un méchoui dans le bourg de Sotteville, le menu reste à déterminer.



Avec *Côtis-Capel* commençons la balade en poésie ...

Tot
Pénitot
La valette
La triquette
Touos vents
Chinq vents
Merquetot
Grisetot

Le vinebus
Le caubus
Touos vents
Treize vents
Baudrétot
Herquetot

Le pistolier
Dur echu
Le houguet
Le hougard
Artot
Valtot

Neires vaques
Roques à coucou
Touos vents
Cinq vents
La mouorellerie
La chuquetterie
Fritot
Terretot

La calenfryire
L'hépène due
Dannery
Gruchy
Treis vents
Treize vents
La tchyisse
La brach'chie
Les nôes

Martintot
Les landiâos
Les amériâos
Maticat

Tot
Pénitôt
Touos vents
Touos vents



Les circuits de randonnée de Sotteville



Renard roux

D'une superficie de 614 ha, la commune de Sotteville compte 484 habitants (en 2011).

Son origine vient du scandinave « sôtir » (noiraud) suivi du suffixe « villa » désignant une ferme, un domaine agricole. « Sotteville » signifierait ainsi « le domaine du noiraud ».

Commune à dominante rurale, elle présente de belles parcelles bocagères avec de nombreux chemins bordés de haies sur talus dont la végétation offre gîte et couvert à de nombreux animaux, dont les oiseaux que vous pourrez apercevoir ou entendre.

Pour mieux profiter du patrimoine naturel et bâti de ce village du bocage pieusais, 4 circuits de randonnée sont proposés, d'une longueur de 5,5 à 9 km.

- Circuit n° 1 : boucle du Château : 8 km
Durée : 2 h 10
- Circuit n° 2 : boucle du bois de Sagat : 9 km
Durée : 2 h 30
- Circuit n° 3 : boucle de la cache au Cat : 5,5 km
Durée : 1 h 20
- Circuit n° 4 : boucle de l'Épivent : 8 km
Durée : 2 h 10

Accès interdit aux propriétés privées.

Merci de respecter la nature, ne jetez aucun déchet.

Balage pour les sentiers de Promenade et Randonnée pédestre (PR) :



Le patrimoine de la commune

D'une fondation ancienne (XII^e siècle), l'église St Pierre présente un portail gothique du XIII^e siècle ; son clocher à toit en bâtière date de 1573. A l'intérieur, on trouve une crèche en calcaire du XV^e siècle et des fonts baptismaux du XVII^e siècle. Le retable, inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, fut réalisé en 1741. Signalons les statues de Saint-Sébastien et de Saint-Pierre par François-Armand Fréret (1804 - 1805).

5 calvaires :
Croix du cimetière (1937)
Calvaire dans le bourg daté de 1901
Croix à la fontaine du hameau du Sic (1863)
Croix Mahaut (fin XVII^e - début XVIII^e siècle)
Croix d'Étoublon (1714)

Prieuré d'Étoublon (« bois de souches » en scandinave) appartenait à l'abbaye de Blanchelande au XIII^e siècle. Foire Saint-Michel sur la lande d'Étoublon depuis 1201.

Fontaine aux Malades : suite à l'épidémie de peste de 1592-1593, des cabanes avaient été construites pour les pestiférés auprès du point d'eau. On trouve aussi une statue de St Sébastien dans l'église et une ancienne confrérie avait été créée pour aider les pestiférés.



Point de vue Bois de Sagat

La Fontaine aux Malades

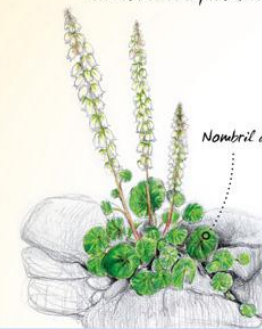


Légende :

- boucle du Château 8 km / 2h10
- boucle du Bois de Sagat, 9km / 2h30
- boucle de la Cache au Cat 5,5 km / 1h20
- boucle de l'Épivent 8km / 2h10
- patrimoine remarquable



Feuilles de chêne pédonculé



Nonbril de Vénus



Colombier de la Ferme du Buisson



Château de Sotteville

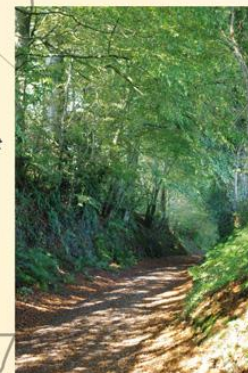


Lavoir au moulin du château de Sotteville

Oratoire à la Vierge (route du hameau Pasquier) de 1954.

Ferme du Buisson : belle ferme avec communs du XVI^e - XVII^e siècle et colombier monumental.

La Fage : édifice construit au XVI^e siècle par Jean de Fontaines du nom de sa propriété dans le Languedoc (« Fage » vient du latin « fagus » signifiant hêtre).



Chemin creux

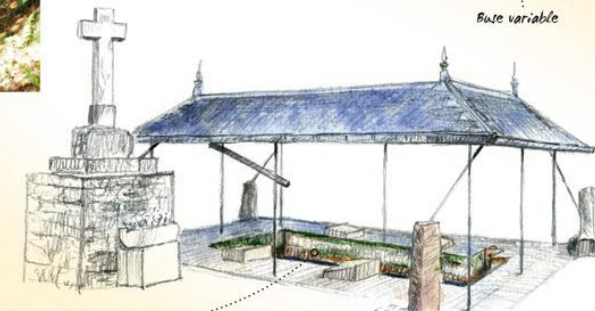
A l'intérieur d'une cour carrée, le château de Sotteville, classé Monument Historique, a été construit vers 1595. De style Renaissance cotentinaise, il a été remanié en 1900. A noter, à proximité, une autre cour carrée correspondant à la ferme attenante et 2 volières quadrangulaires.

Moulin du château : on y trouve la date de 1768 gravée sur une pierre à droite de la façade.

Lavoir du hameau du Sic.



Buse variable



Lavoir du Hameau du Sic



COTENTIN

Sotteville



Prunellier



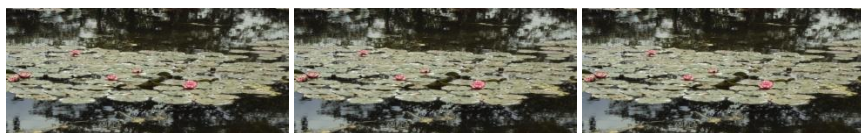
Écureuil

Le mot du club « la joie de vivre »

Composition du bureau :



Présidente : LETERRIER Hélène
Vice-président : PASQUETTE Emile
Trésorier : CHARRIE Bernard
Trésorier-adjoint : DESPREZ René
Secrétaire : BEAUMONT Monique



Activités du club en 2011 :

- le 12 janvier lors du 1^{er} club de l'année nous avons dégusté la galette des rois
- le 6 avril a eu lieu l'assemblée générale des clubs à ST-Lô : 3 personnes y sont allées
- le 16 avril quelques adhérents ont participé à la marche intergénération à Héauville, notre club s'est classé 4ème ; en 2012 nous irons à Flamanville.
- le 19 mai, voyage en car pour visiter les jardins de Claude Monet à Giverny : journée magnifique, très chaude (26°) au milieu de cette profusion de fleurs dont les célèbres nénuphars.



- le 22 septembre nous sommes allés passer la journée à Saint-Lô pour assister à la finale du concours de chant « la clé des chansons 2011 » organisée par la Fédération des clubs de la Manche.
- le 29 septembre le club a participé à une journée à la « cité de la mer » à Cherbourg où nous avons retrouvé le club de Benoistville.

Après le repas au restaurant nous avons visité le sous-marin « Le Redoutable » puis les aquariums et avons participé à l'aventure virtuelle « on a marché sous la mer ». Tout le monde est rentré très satisfait de la journée.

- le 30 novembre a eu lieu l'assemblée générale

- le 6 décembre notre dernière sortie a été au cabaret « O Roches » à Sideville où nous avons eu notre repas annuel et avons assisté au spectacle au cours duquel 2 de nos adhérents ont été mis à contribution et nous ont bien fait rire.

- 2 lotos ont été organisés en février et fin octobre nous permettant de financer une partie des sorties du club et merci à la municipalité qui nous a octroyé une subvention.

Le club se réunit chaque premier mercredi du mois au cours duquel nous jouons à des jeux de société, nous bavardons et nous fêtons nos anniversaires, cette année nous avons trinqué aux 90 ans de Simone qui manque rarement une réunion. Nous serions heureux d'accueillir de nouveaux adhérents, venez nous vous attendons.....



Le mot de l' AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

ACPG CATM TOE



Bureau :

Président et porte-drapeau	LEJUEZ Maurice
Trésorier	DESPREZ René
Secrétaire et membre bienfaiteur	LETERRIER Hélène
Membres élus	LECARPENTIER Roger, LECONTE Jean PASQUETTE Emile

Les Anciens Combattants participent aux différentes manifestations patriotiques :

- en février a eu lieu l'assemblée générale cantonale aux Pieux
- le 19 mars à Cherbourg commémoration de la fin de la guerre d'Algérie puis l'après-midi dépôt de gerbe au monument aux morts de Saint Germain sur Ay avant de se rendre au Mémorial de Saint-Lô. Au retour dépôt de gerbe au monument aux morts de Montebourg.
- le 8 mai la cérémonie cantonale a eu lieu à Siouville
- le 11 novembre les Anciens Combattants et la Municipalité se sont réunis au monument aux morts pour y déposer une gerbe à la mémoire des soldats de Sotteville morts pour la France. La cérémonie religieuse s'est déroulée aux Pieux. Cette année c'est l'association des Anciens Combattants de Benoistville qui organisait le repas pour les 3 communes.
- en 2012 la cérémonie du 8 mai aura lieu à Sotteville pour toutes les communes du canton et ce sera aussi l'association qui aura la charge du repas du 11 novembre pour les 3 communes.

L'Association remercie chaleureusement les habitants de la commune pour leur accueil lors de la présentation du calendrier

SOCIETE DE CHASSE F.C.M. 77 SOTTEVILLE - SAINT CHRISTOPHE DU FOC

Notre société de chasse dont le siège est fixé à Sotteville est affiliée à la Fédération des chasseurs de la Manche.

Elle est administrée par un bureau de 9 membres comme suit :

Président :	Michel LAHAYE
Vice-Président :	Michel LECARPENTIER
Secrétaire :	Didier CAUVIN
Trésorier :	Bertrand DELAUNAY



Christophe LECARPENTIER, Christophe MADELEINE, Arnaud ROULLAND, Mickaël LEONARD, Richard NORSTERN.

La société comprend 33 chasseurs, nous avons organisé un ball trap les 06 et 07 août qui a remporté un vif succès.

La société remercie les municipalités de leur subvention ainsi que les propriétaires et fermiers pour la mise à disposition de terrains et pour la confiance qu'il témoigne à notre association.

LA PAROLE AUX COMMUNAUTES RELIGIEUSES



La paroisse vous souhaite une bonne et heureuse année!

Je remercie les responsables de ce bulletin municipal de me permettre de vous adresser, au nom de la paroisse ces quelques mots en ce début d'année 2012.

Je voudrais souhaiter à chacune et à chacun d'entre vous, habitants de Sotteville, une bonne et heureuse année. A tous j'adresse mes voeux de bonheur, de joie, de paix, de santé, de travail.

Quelques renseignements pratiques :

L'abbé Haupais, curé de la paroisse, réside au presbytère des Pieux, 2 place saint Clair. Téléphone : 02 33 52 43 41.

L'aumônerie des collègues est assurée par Laurence Deperiers, habitante d'Helleville.

Les 6èmes se rencontrent le vendredi soir à 17h00 à la salle Jeanne d'Arc, ou le samedi matin. Les 5èmes - 4èmes ont des rencontres tout au long de l'année. Un groupe de jeunes se prépare à recevoir le sacrement de la Confirmation.

Le catéchisme est assuré aux Pieux salle Jeanne d'Arc, chaque mercredi. Les CE2, les CM1 et les CM2 se retrouvent de 10h15 à 11h30.

Les baptêmes peuvent être célébrés à l'église de Sotteville, le samedi soit en fin de matinée soit en fin d'après midi, en fonction de la disponibilité du prêtre.

Le dimanche les baptêmes sont tous célébrés à l'église des Pieux, après la messe.

Les mariages et les inhumations sont célébrés à Sotteville, aux heures et dates demandées.

Les inhumations peuvent être célébrées par un « Officiant Laïc » en l'absence du prêtre. Marie-Thérèse Lemièrre est « Officiant Laïc » sur tout l'ensemble de la paroisse.

Messes : En dehors de la messe mensuelle le premier jeudi de chaque mois à 9h30 et de la fête patronale une fois par an, il n'y a pas d'autres messes célébrées à l'église de Sotteville.

Plein Vent : c'est le titre du journal paroissial qui donne chaque mois des échos de la vie de l'Eglise sur notre paroisse, sur le canton des Pieux et de Beaumont et aussi sur la vie du nouveau doyenné. On peut s'y abonner en prenant contact auprès de l'une ou l'autre responsable de la Communauté Chrétienne Locale.

Internet : Les deux paroisses des Pieux et de Flamanville ont depuis un peu plus de trois ans leur site internet. Vous pouvez consulter ce site paroissial en tapant : <http://paroisse-nd-lespieux.cef.fr>

La fête Patronale Saint Pierre, sera célébrée en 2012, le dimanche 1er juillet à 10h30.

Pèlerinage diocésain à Lourdes : Cette année c'est le centième pèlerinage diocésain à Lourdes. Il aura lieu du lundi 27 août au samedi 1er septembre. Personnellement j'accompagnerai les pèlerins de nos deux paroisses. Des informations plus précises seront disponibles au printemps

Communauté Chrétienne Locale

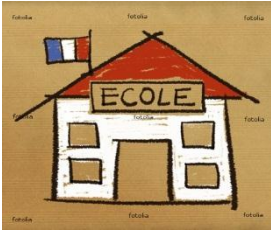
Les responsables de la Communauté Chrétienne Locale, sont actuellement au nombre de 4 personnes, avec chacune des responsabilités

- Joseph LECOULTOUR (malades et personnes âgées)
- Cécile SANSON (Plein Vent et Secours Catholique)
- Marie-Madeleine LETERRIER (Equipe liturgique)
- Marie-Thérèse LEMIERRE (Equipe liturgique, officiant laïc pour les inhumations, et membre du Conseil Pastoral)

Les responsables sont chargés de faire le lien avec la paroisse Notre Dame des Pieux.

Jacques Haupais, curé de la paroisse Notre Dame des Pieux

L'ECOLE AUJOURD'HUI



***RN* Sotteville / Saint-Christophe / Benoistville.**

Cette année l'école accueille **169 élèves.**

Ils sont répartis en 7 classes de la petite section au CM2. L'équipe des enseignants a un peu changé. Cette année, Mr Jourdain a rejoint l'équipe pour remplacer Mme Leprevost. Il est en charge de la classe des CM2

Année 2010-2011

Voyages à Paris

Les élèves de CE1/CE2 de M. BERNARD sont partis 3 jours en classe de découverte à Paris. La Tour Eiffel, le muséum d'Histoire Naturelle et la Cité des sciences n'ont plus de secret pour eux!



Les élèves de CP/CE1 de Mme Leprevost sont aussi allés à Paris. Au cours de l'année, ils ont participé à un concours d'écriture Nathan et ont brillamment remporté le deuxième prix. Pour cette occasion, toute la classe a été invitée à la capitale par l'éditeur !

Chorale et fin d'année

La fin d'année scolaire a été marquée par le concert inter-CE2 à l'auditorium des Pieux et la participation de l'école à la fête de la musique « acoustique » de Benoistville. Aussi, les parents ont été conviés, la veille des vacances, à une exposition présentant les travaux des élèves. Cette manifestation s'est clôturée par un verre de l'amitié offert par l'APE.



Cette année a déjà commencé sur les chapeaux de roues

Les élèves de l'école maternelle sont allés rencontrer le Père-Noël à Valognes après avoir pris le train, le bus ... une expédition !



Le 22 janvier, les élèves de CE2 et CM2 partent une semaine en classe de neige à Saint-Laurent Grandvaux, dans le Jura, pour découvrir les joies du ski de fond.

« On part au pôle nord »...

Ou comment découvrir le bonheur de lire et d'écrire...

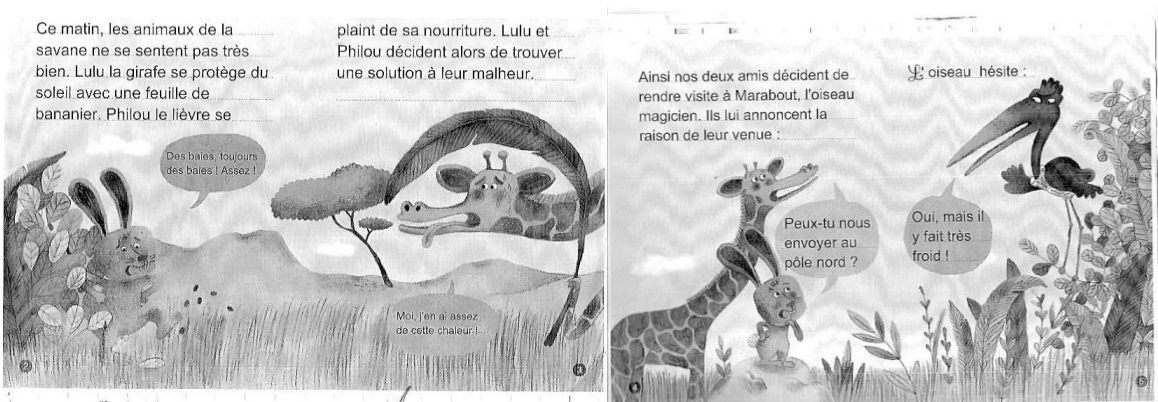
merci aux enseignants pour leur enthousiasme – malgré la morosité ambiante -!! !



Mme Flavie Leprévost a donc, en janvier 2011, inscrit la classe de CEI à un concours d'écriture organisé par les Editions Nathan. A partir d'illustrations fournies par l'éditeur, les élèves devaient écrire les paroles des différents personnages et les textes narratifs.

Ils ont intitulé cette histoire « on part au pôle nord »

Les élèves ont gagné la 3eme place du concours ; ils ont été invités le 25 mai à la cérémonie de remise des prix à Paris . ils ont remporté chacun 6 livres , la classe a également eu une vingtaine de livres.



Extrait de l'histoire... Pour la suite demander aux enfants !

Garderie

Compte rendu de l'année 2010/2011 et projets pour 2012

Les différentes activités.

- Créneaux un mardi sur deux à la bibliothèque de la commune à 17h15 au lieu de 17h pour laisser un peu plus de temps aux enfants pour le goûter.



- Sortie culturelle à un spectacle de marionnettes et de son et lumière à Acqueville en octobre 2010.
- Sortie culturelle à Beaumont le 11 février 2011 : 8 enfants ont participé.
- Atelier marionnettes avec le petit théâtre fabriqué l'année dernière avec les enfants.
- Jeux extérieurs.
- Jeux de société.
- Activités manuelles et peinture avec matériel à disposition.
- Initiation à la couture et au tricot (à la main et à la machine) avec la fabrication de porte monnaie et d'étuis à portables.
- Atelier bois : fabrication de dominos géants et de grandes étagères à la place de celles en fer.
- Atelier cuisine : confection de gâteaux pour le goûter, le matin (3 ou 4 fois dans l'année).

La plupart de ces activités ont été effectuées avec du matériel de récupération : bois, laine, carton, chutes de tissu,...

- Le projet « Un fruit par semaine ».

Mis en place courant septembre 2010, ce projet a pour objectif de faire passer un message aux enfants et aux parents : celui d'amener au moins un fruit frais par semaine chacun pour le goûter. Pour renforcer ce projet, nous avons gardé les ateliers cuisine et une fois par mois, environ, nous préparons un



goûter à base de fruits (salade, compotes de pommes, distribution de noix...).

- Le goûter de Noël.

Comme l'année précédente, nous avons partagé notre goûter de Noël avec les enfants de l'AS. Chacun a eu droit à quelques chocolats, un fruit et des objets de décoration pour le sapin (boules et étoiles).

- Le marché de Noël.

Pour la première fois, la garderie de Sotteville a fait un marché de Noël qui a duré toute la semaine qui précédait les vacances de Noël. Le but était de récolter un peu d'argent pour acheter des nouveaux jeux. Nous avons récolté 80,50 euros avec lesquels nous avons acheté 4 nouveaux jeux que nous avons trouvé avec surprise au pied du sapin de la garderie le jour de la rentrée. Il nous restait encore 32,77 euros pour des livres ou des puzzles.



- Le Carnaval.

Cette année, l'association des parents d'élèves nous a proposé de participer au carnaval des enfants qui a eu lieu juste en dessous de l'école primaire, le 22 avril 2011. Nous avons donc fabriqué, avec les enfants de la garderie, un Bonhomme Carnaval, à l'aide de matériel fourni par les parents (paille, bois, vêtements) non polluant, c'était l'idée de thème du départ. Nous avons également rédigé un jugement, toujours avec les enfants de la garderie, dans lequel nous accusions notre Bonhomme, appelé Monsieur Pollution, de détruire la planète par tous les moyens possibles. Ce jugement a été, le Jour J, énoncé

devant le public, et Monsieur Pollution a été brûlé.

- Rencontres parents/enfants.

88 personnes présentes dont parents, enfants, le maire de Sotteville, l'ancienne animatrice de la garderie et les deux animateurs actuels de la garderie.

De plus en plus de monde : 37 en 2009, 70 en 2010 et 88 en 2011.

Les objectifs restent les mêmes :

Un temps de jeux qui permet aux parents de découvrir un peu ce que vivent leurs enfants à la garderie, de jouer à des jeux dont ils entendent souvent parler, mais qu'ils ne connaissent pas, de passer un temps à jouer avec leurs enfants, ce qui n'est pas toujours évident à la maison, et bien sûr de responsabiliser les enfants en leur attribuant comme mission l'explication des règles de jeux.

La deuxième partie est un apéro dînatoire que les enfants ont préparé le matin et l'après midi. Christine et Gilles, animateurs de la garderie ont également participé à la confection toute la journée. Là encore un des objectifs est la responsabilisation des enfants, par la préparation des toasts divers mais aussi par la présentation aux parents de leurs plats.

Enfin, cela permet tout bonnement de terminer l'année d'une façon un peu originale, de s'ouvrir sur l'extérieur et de faire se rencontrer des personnes dont les enfants cohabitent tout le temps, à l'école, à la cantine et à la garderie et qui ne se connaissent pas forcément.

Heureusement que le temps nous permet de rester dehors chaque année, car vu le nombre de personnes, la garderie serait trop petite pour accueillir tout le monde.

En outre, de plus en plus de parents se prennent au jeu et jouent davantage avec les enfants ou même entre adultes. C'est ainsi qu'ils découvrent des jeux dont ils entendent souvent parler comme le loup garou, le trou du cul, le dobble, le loto des odeurs, le reversi,...

De plus, cette année, j'ai demandé à des enfants de CM2 de présenter aux parents des jeux (explication des règles et meneur de jeu).

Des parents nous ont proposé, cette année, de participer à l'apéro dînatoire en amenant des quiches, des bouchées de toutes sortes, et vu le nombre qu'on était, ce n'était pas trop.

En projet

- Fabrication de coffres à jouets (à la place des caisses en plastiques) et de grands jeux en bois avec les enfants.
- Participation au Téléthon.
- Marché de Noël.
- Participation au Carnaval.
- Quatrième rencontres parents/enfants en Juin 2012.
- Fête de la musique en Juin 2012.
- Atelier théâtre (pièce ou sketches) que les enfants pourront présenter aux Parents lors de l'apéro dînatoire, par exemple, ou lors d'un « café théâtre ».



Au collège aussi, le plaisir d'apprendre !!!



Les élèves de 3^{ème} latinistes du collège ne sont pas en reste et chaque année avec leurs professeurs ils montent un projet, trouvent des financements pour partir en Italie. Bravo à tous, élèves et professeurs, ils nous donnent envie de défendre une école de qualité !

Collège Lucien Coubert
6 rue de la campagne
50340 Flamanville

M^{me} Laure De darturière.
Lairie
50340 Sotteville

Objet : remerciements.

A Sotteville le 23 juin 2011

Madame,

la classe de 3^{ème} C de Flamanville vous remercie de la subvention que vous avez versée et qui nous a permis de réaliser notre projet. Ce voyage nous a permis de concrétiser ces trois années de latin. De plus, ce séjour a renforcé la solidarité de notre classe et nous a fait découvrir une culture nouvelle. L'Italie, est un pays merveilleux qui a une histoire très riche et fascinante, qui nous a tous satisfaits. Le voyage restera dans nos souvenirs.

Pour nous envoyons l'expression de nos meilleures salutations.

la classe de 3^{ème} C.

L'ECOLE HIER

SOTTEVILLE - STE AGNES 50 ANS APRES

En 1960 l'école primaire de Sotteville comptait 2 classes du CP à la fin d'études, Madame Laouenan enseignait aux petits et Monsieur Laouenan aux grands. Ce qui fait que les élèves avaient entre 6 et 14 ans. Seuls les plus doués allaient au C.E.G.

Nous avons la chance d'avoir des instituteurs jeunes et dynamiques. Ce qui changeait les plus anciens qui avaient connu Mademoiselle Lequertier.

Entraînés par Mr Laouenan l'école comptait : 1 équipe de volley, 1 équipe de cross et Sotteville se distinguait toujours lors des championnats de la Manche. En plus Mr et Mme Laouenan nous ont initiés au Théâtre, à la danse et au chant ; les séances récréatives rencontraient tous les ans un vif succès et cela permettait d'alimenter la caisse de la coopérative scolaire en plus de la vente des objets confectionnés par les élèves, en cours de travail manuel.



Nous collections également chiffons, papiers, capsules en plomb des bouteilles de vin et même des scarabés dorés qui étaient vendus à des laboratoires. La caisse était gérée bien sûr par notre maître d'école, mais tous les ans un président de la coopérative était élu par les élèves cela donnait lieu à des compétitions entre les candidats qui se réglait dans la cour de récréation.

Et puis il y a eu Ste Agnès, une petite commune de l'Isère nichée dans la montagne entre Chartreuse et Vercors où l'agriculture était encore bien présente malgré qu'il y ait plus d'industries qu'en Cotentin avec la pâte à papier, la houille blanche productrice d'électricité, et l'exploitation du bois etc....

Pendant 2 ans nous avons échangé chacun avec nos correspondants. Je me rappelle aussi les colis de confiture et autres confiseries régionales que nous échangeons.

Enfin, le grand jour est arrivé !

Le départ pour Ste Agnès : nous avons pris le train. Un événement extraordinaire, prendre le train à Cherbourg ou à Couville (je ne me souviens pas) pour des gamins qui pour beaucoup n'avaient jamais voyagé, c'était déjà extraordinaire. Il n'y avait en ce temps-là pas encore de



pas encore de télévision, de téléphone donc pas de portable, I Fone, ordinateur, ni mail. Enfin il n'y avait rien de ce qui remplit la vie des enfants d'aujourd'hui un vrai désert quoi ? (Humour)

Arrivés à Grenoble, il a fallu prendre le bus pour aller à Ste Agnès et nous avons vu la montagne pour la première fois et ça montait, ça montait on en avait plein les yeux. La montée était interminable surtout sur des routes pas plus larges que les nôtres à l'époque. Et puis ce grand vide d'un côté de la route !

Enfin ça nous a laissé à tous un très, très bon souvenir, le petit train à Crémaillère, la mer de glace, la centrale électrique d'Aristide Verges, l'usine de pâte à papier, les vaches qu'il fallait garder, et atteler pour le travail des champs etc. etc. etc....

Si quelques-uns d'entre nous ont gardé des liens avec les correspondants, beaucoup n'y sont pas retournés. L'an dernier nous avons reçu une quinzaine de nos anciens correspondants au week-end de l'Ascension. Le temps était absolument splendide et nous avons pu leur faire voir ou plutôt revoir notre superbe Cotentin, de Sciotot au val de Saire en passant par la Hague. Je vous garantis que nous ne nous sommes pas ennuyés. Il y avait une vraie convivialité avec nos invités mais aussi et c'est important entre les Sottevillais.

Tout le monde a beaucoup apprécié également que nos << maitres d'école >> nous accompagnent lors de ce séjour surtout qu'ils ne sont guère plus âgés que nous.

A la fin de ce séjour nous avons convenu de nous revoir en 2012 à Ste Agnès et ce sera également le week-end de l'Ascension. Aujourd'hui 23 personnes seront du voyage. 3 minis cars ont été retenus.

Et voilà la petite histoire banale des gamins de Sotteville qui se retrouvent 50 ans après pour faire la fête. Il va peut-être falloir à l'avenir prévoir des rencontres un peu plus rapprochées.

L'équipe des gamins de 1961.



Vivre en bons termes avec ses voisins

⇒ Un peu de bon sens, des échanges, de l'attention à l'autre...et quelques règles à connaître et respecter !!

➤ Le bruit

L'arrêté préfectoral du 2 août 90 stipule que les activités dites bruyantes réalisées par les particuliers (bricolage, jardinage...) ne sont autorisées que les jours ouvrables de 8 h 30 à 12h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30 ; les samedis de 9 h 00 à 12h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00 ; les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.

➤ Le brûlage des végétaux

L'arrêté préfectoral du 8 février 2005 stipule que le brûlage des végétaux issus des espaces verts des particuliers, des collectivités territoriales et des entreprises est interdit.

Toutefois le brûlage des végétaux ligneux et semi ligneux (pas de feuillages persistants) dont le diamètre est inférieur à 7 cm est autorisé, dans la journée, du 31 octobre au 1^{er} avril à condition de respecter les règles de prudence contre l'incendie, à plus de 200 mètres des habitations et 100 mètres des routes et en veillant à ce que la fumée n'incommode personne. Naturellement le brûlage des plastiques ou pneus est totalement interdit.

Vous devez utiliser les déchetteries mises à votre disposition.

➤ Les chiens

La divagation des chiens est interdite. En cas de mise en fourrière les frais seront à votre charge.

Si votre chien est seul toute la journée, soyez attentif à son comportement en votre absence. Gêne-t-il les voisins ?

➤ Stationnement

Ne garez pas votre voiture n'importe où ; respectez les déplacements de vos voisins. Ne vous garez pas sur les emplacements scolaires.

➤ Circulation

Toujours beaucoup de circulation automobile sur les petites routes de la commune, en particulier à l'heure des écoliers, adaptez votre vitesse. La sécurité sur la route est l'affaire de tous.

Les piétons et les cyclistes doivent être soucieux d'être bien visibles sur la route : **des gilets fluorescents sont à la disposition des collégiens à la mairie**. N'hésitez pas à venir en retirer un !

Informations pratiques

Mairie

Horaires d'ouverture au public : le mercredi de 15 à 18 heures
et le samedi de 10 à 12 heures

Tel : 02.33.52.16.73

Fax : 02.33.52.33.11

e.mail : mairie.sotteville@wanadoo.fr

bibliothèque : tel : 02.33.53.41.21

Ecole

Ecole maternelle : tel : 02.33.04.77.58

Ecole élémentaire : tel : 02.33.52.97.60

e.mail : ipi.sotteville@orange.fr

Garderie péri-scolaire/ aide aux devoirs : 06.26.14.37.78

Communauté de communes

31, route de Flamanville – les Pieux

Tel : 02.33.87.68.00

Fax : 02.33.52.93.66

e.mail : www.cc-lespieux.fr-ccdp@cc-lespieux.com

canton jeunes (accueil loisirs) : tel : 02.33.52.60.21

maison des services publics : 2 bis route de flamanville, 50340 Les Pieux

- pôle emploi : 02.33.52.30.30

- clic (centre locale d'information et de coordination destiné aux personnes âgées et à leur entourage) : tel : 02.33.01.00.00

- SSIAD (service de soins infirmiers et d'aide à domicile) : tel : 02.33.93.07.18

- RAM (relai assistantes familiales) : tel : 02.33.52.12.78